

COMMUNIQUE

Mercredi 19 octobre 2016

Saint-Etienne Métropole : 1^{ère} Communauté Urbaine de France à s'engager dans le programme « Nature 2050 »

La Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole, en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne, la Caisse des Dépôts et la STAS, s'est engagée avec détermination ce mardi 18 octobre 2016 à Paris, à l'occasion du lancement national du programme « Nature 2050 », dans un ambitieux projet de préservation de zones de biodiversité remarquables.

Sylvie FAYOLLE, Vice-Présidente de Saint-Etienne Métropole en charge du Développement Durable, et Olivier Le GRONTEC, Directeur général de la STAS, ont présenté, devant la Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, Barbara POMPILI, la démarche engagée dans l'agglomération stéphanoise.

Le projet porté par Saint-Etienne Métropole repose sur la création d'un verger conservatoire de 5000 m² au cœur du parc du Bois d'Avaize à Saint-Etienne, site classé Natura 2000 et inscrit au Contrat Vert et Bleu 2016-2020 de Saint-Etienne Métropole, la connexion du parc au massif du Pilat et la réalisation de deux mares forestières.

« A travers l'aménagement du parc du Bois d'Avaize, la métropole stéphanoise répond parfaitement et concrètement aux objectifs du programme « Nature 2050 » : assurer la transition des espaces forestiers et agricoles, la biodiversité en ville et les continuités écologiques » a expliqué Sylvie FAYOLLE, Vice-Présidente de Saint-Etienne Métropole en charge de Développement Durable.

« Nature 2050 » est financé par des contributions volontaires d'acteurs concernés par l'érosion de la biodiversité due au changement climatique, tel que la STAS, et souhaitant agir au-delà de leurs obligations réglementaires dans une démarche responsable, en conduisant une action proportionnée à leur impact environnemental (les émissions directes de gaz à effets de serre dans le cadre de la STAS. La contribution financière est basée sur le volume de CO2 émis).

Avec les sommes récoltées, la Caisse des Dépôts réalise les investissements et assure le suivi et la conservation du site jusqu'en 2050.

« Nature 2050 est un projet environnemental original d'adaptation des territoires au changement climatique et de rétablissement de la biodiversité. A côté de la lutte nécessaire pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, il s'agit aussi pour nous d'œuvrer concrètement, aux côtés de Saint-Etienne Métropole, pour offrir le meilleur environnement possible aux générations futures » a souligné Olivier Le GRONTEC, Directeur général de la STAS.